

RAPPORT DE LA SESSION DE PRINTEMPS

• Dans le domaine de la politique européenne suisse, si 2016 fut une année turbulente, 2017 a commencé plus calmement lors de la session parlementaire de printemps.

• Cependant, tant le référendum en cours contre la mise en œuvre de l'initiative «contre l'immigration de masse» que l'attente d'une décision du Conseil fédéral relative à un éventuel contre-projet à l'initiative RASA nous rappellent que c'est toujours l'incertitude qui règne dans le dossier européen.

Retour sur la session d'hiver 2016

Le 16 décembre 2016, la «préférence nationale light» a été acceptée par l'Assemblée fédérale lors du vote final. Cette loi d'application de l'initiative «contre l'immigration de masse» conforme à la libre circulation des personnes a ainsi permis la ratification du Protocole avec la Croatie et une participation accrue de la Suisse aux programmes de recherche et d'échange de l'UE.

En février, le Conseil fédéral a soumis à consultation deux propositions de contre-projet à l'initiative RASA. La première variante propose de préciser que l'article issu de l'initiative de l'UDC «contre l'immigration de masse» doit tenir compte des accords internationaux d'une grande portée pour les intérêts de la Suisse en Europe. Les dispositions transitoires qui prévoient la mise en œuvre par le Parlement dans les trois ans seraient également supprimées. La seconde variante se limiterait à biffer ce passage. La consultation s'est achevée le 1er mars ; le Conseil fédéral a désormais jusqu'au 27 avril 2017 pour transmettre son message au Parlement.

Session d'automne 2017

Séminaire du Nomes et groupe parlementaire Suisse-UE

Peu de temps avant le début de la session de printemps et en marge de la procédure de consultation, le Nomes a organisé un séminaire pour discuter avec ses organisations partenaires des deux variantes du contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative RASA. Puis, le 8 mars, le groupe parlementaire Suisse-UE s'est réuni au Palais fédéral pour en discuter en présence de Peter Grünenfelder, directeur d'Avenir Suisse, et du Prof. ém. Andreas Auer, membre du comité d'initiative RASA. Les deux invités ont fait part de leur analyse des variantes du Conseil fédéral et ont répondu aux questions des parlementaires. M. Grünenfelder a rappelé que l'économie suisse est étroitement liée à l'économie mondiale et que l'UE est le principal partenaire commercial de notre pays. Les deux intervenants ont convenu que la Suisse devra clarifier ses relations avec l'UE.

Coup d'œil sur la session d'été 2017

Le Nomes ne soutient pas le référendum lancé contre la loi d'application de l'initiative «contre l'immigration de masse» (date limite de dépôt au 7 avril 2017), dans la mesure où il a appelé de ses vœux une loi d'application compatible avec la libre circulation, ce qui est le cas de celle adoptée par le Parlement lors de la session d'hiver.

D'ores et déjà, le Nomes se réjouit de connaître la décision du Conseil fédéral concernant son contre-projet à RASA. Ainsi, c'est dans les prochaines semaines que l'on apprendra si la population suisse sera invitée à s'exprimer sur un contre-projet – et, dans l'affirmative, sur lequel.

Conclusion du Nomes

Dans sa réponse à la consultation du Conseil fédéral, le Nomes a souligné que les plafonds et les contingents pour les ressortissants de l'UE ne sont ni constructifs ni compatibles avec la libre circulation des personnes. Pour des raisons pragmatiques, le Nomes n'a pas supprimé ces éléments de l'article de loi, mais proposé l'introduction d'une réserve concernant les traités internationaux et les relations de la Suisse avec l'UE. Ainsi, la poursuite de l'intégration européenne est-elle préservée.